Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 507

Rubrik: Courrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Racistes partout

Ces quelques lignes d'un lecteur qui se trouvera en définitive d'accord avec Jean-Louis Cornuz, si on lui précise que l'auteur du carnet en question n'imaginait précisément pas qu'on puisse généraliser à partir d'une citation d'un auteur ou d'un autre (Réd.)!

M. J. Cornuz s'en prend avec raison aux relents de racisme qu'on trouve chez certains auteurs (voir DP No 503, le carnet de Jean-Louis Cornuz). A cette occasion, il cite (sans référence) une remarque polémique de Luther à l'encontre des juifs et conclut par ce verdict: "Pas de doute: Luther était un sinistre imbécile!"

Que vaut ce procédé? Voyons un peu: en 1937, Winston Chruchill écrit à Hitler une lettre ouverte ainsi conçue: "si l'Angleterre devait subir un malheur comparable à celui de l'Allemagne en 1918, je prierais Dieu de nous envoyer un homme qui aurait une force de volonté et d'esprit égale à la vôtre." Suis-je autorisé à en conclure que Churchill était un sinistre imbécile? Voici Karl Marx qui dit, dans une page du "Capital": "quelque misérable et mauvaise que soit leur odeur, toutes les marchandises qu'on considère comme de l'argent et qui le sont en réalité, sont intérieurement des Juifs circoncis." Karl Marx serait-il lui aussi un sinistre imbécile? Et Voltaire, alors, qui dans trente articles sur les 118 que comporte son "Dictionnaire philosophique" accable d'injures les Juifs qu'il appelle "le peuple le plus abominable de la terre"; de cet apôtre de la tolérance, voici tout ce qu'on peut attendre après son déballage d'insanités sur les Juifs: "il ne faut pourtant pas les brûler." Alors? Voltaire, lui aussi, un sinistre imbécile?

Personnellement, je crois qu'on aurait avantage à dépasser ce genre de remarques superficielles, pour s'interroger sur les étranges éclipses de lucidité qui frappent parfois les plus grands penseurs. L'antisémitisme est un chancre spirituel profond, qui marque toute notre histoire. Dénonçons-le, oui, mais pas sans l'avoir analysé avec sérieux, dans un contexte spirituel, social, culturel.

Pierre Paroz

COURRIER

Films dans les écoles : les méandres de l'objectivité

Nous avons publié (DP 500), à la suite de l'article "Cinéma scolaire: six millions de spectateurs" (501), la lettre de deux enseignants du Collège de Montreux. Elle soulevait plusieurs questions: "les critères de choix pour la mise à disposition des films", "l'objectivité" de certains documents, l'opportunité de renoncer à des subventions fédérales. M. Jean-Pierre Dubied, directeur de la Centrale de Berne, nous a fait parvenir une copie de la réponse très détaillée qu'il a envoyée à nos correspondants.

En voici un résumé et les extraits les plus importants.

En réalité, le Cinéma scolaire et populaire suisse, CSPS et la CFS, Centrale du film scolaire, même s'ils "sont logés sous le même toit et dirigés par la même personne", sont deux organismes distincts. L'Institut du film, CSPS, est une société coopérative à but non lucratif et d'intérêt public. Il met à la disposition des écoles, et aussi des associations, de tous les milieux qui s'occupent de l'éducation des adultes, des films de tout genre à des conditions très favorables. Indépendant, le CSPS n'est responsable que devant son comité directeur. "Par contre la CFS, créée en 1937, est une fondation du CSPS, qui l'a placée dès le début sous le contrôle du Département fédéral de l'Intérieur.

Elle est également surveillée par un Conseil de fondation dans lesquel les Départements de l'Instruction publique de 14 des 15 cantons et demis-cantons (...) sont représentés.... Il est clair qu'ici le choix des films n'est pas laissé à la libre appréciation de la direction de la Centrale ou de son conseiller pédagogique, mais que les films sont achetés en tenant compte des critères pédagogiques, des besoins et des nombreuses demandes des enseignants. Tous les films qui pourraient être l'objet d'une discussion ou de critique (...) sont obligatoirement soumis à l'appréciation d'une commission intercantonale de visionnement, réunissant plusieurs fois par année pour une réunion à Berne une trentaine de représentants choisis par les cantons de notre rayon dans les milieux du corps enseignants et des autorités scolaires".

LA BONNE VOIE

M. J.-P. Dubied fait ensuite remarquer que le film contesté "Choisir la bonne voie" se trouve dans la cinémathèque de la CSPS, et non pas à la Centrale du film scolaire. La fiche publicitaire a été envoyée à tous les emprunteurs qui possèdent le catalogue des films gratuits (CSPS). La préface de ce catalogue mentionne du reste "que tous ceux qui désirent commander exclusivement des films réalisés ou sélectionnés pour l'enseignement sont priés de se servir des catalogues publiés par les centrales officielles du film d'enseignement". (A la CFS, No 10407: Leben mit der Atomenergie, en allemand seulement, réalisé par K. Albisser, pour Ueberparteiliche Bewegung gegen Atomkraftwerke).

M. J.-P. Dubied poursuit en précisant qu'il est très difficile de trouver "des documents (sur l'énergie nucléaire) réalisés par une instance neutre et représentant des qualités de sérieux et d'objectivité nécessaires à un film d'enseignement". Il ajoute qu'un projet de coproduction d'un film "aussi neutre et objectif que possible" est à l'étude avec l'Institut d'enseignement du Münich. "C'est peut-être une gageure, pour le moment nous en sommes au troi-

sième projet de scénario qui ne nous donne pas encore satisfaction". Et plus loin:

(...) "Concernant le film que vous critiquez "Choisir la bonne voie", nous ne partageons personnellement pas votre point de vue: la société Brown-Boveri, une grande industrie intéressée à la construction de centrales nucléaires, a l'honnêteté de se présenter dès le début et très clairement comme le commettant du film. Ses arguments sont bien entendus ceux des milieux favorables à l'énergie nucléaire, mais la documentation que le film présente est claire, bien meilleure que dans de nombreux autres films sur le même sujet que nous avons déjà vus, elle devrait permettre à des enseigannts, même opposés à l'énergie nucléaire, d'entamer une discussion intéressante avec leurs élèves. Il ne doit jamais être oublié que le film reste un moyen auxiliaire d'enseignement, dont la valeur dépend très souvent de l'enseignant qui l'utilise. Un seul point sur lequel nous partageons votre opinion, sans pour autant parler de "malhonnêteté flagrante", c'est celui du choix des personnes interrogées, qui, à notre avis, aurait dû être plus diversifié."... Enfin, en conclusion, au sujet du subsides fédéraux auxquels le CSPS a renoncé volontairement: "la seule dépendance financière sous laquelle nous nous trouvions était celle de la subvention fédérale; si nous y avons volontairement renoncé, ce n'est certainement pas pour nous placer sous la dépendance d'autres milieux."

Réd. Une mise au point complète! Est-il cependant imaginable que la CFS offre, comme l'avait fait la Télévision romande lors de l'organisation du débat politique sur ce chapitre, deux films partisans — clairement partisans l'un pour le nucléaire, et l'autre contre? Sur un sujet aussi difficile et controversé, c'est peut-être l'unique "solution" si débat dans les écoles il y a vraiment.

Pour le reste, le ton de la note accompagnant la présentation du film "Choisir la bonne voie" dans la documentation reçue par les enseignants demeure pour le moins sujet à caution. Qu'on en juge plutôt par quelques lignes de citation: "L'énergie nucléaire — un sujet d'inquiétude pour de nombreux milieux de la population, car rares sont ceux qui disposent d'une information précise dans ce domaine. A l'écart de toute polémique, ce film entend combler certaines lacunes sur le plan des connaissances..."

Rappel. Catalogue 1979:

- Centrale du film scolaire: film video et 16 mm.

Cinéma scolaire et populaire suisse: films gratuits.

Adresse: Erlachstr. 21, 3000 Berne 9.

BAGATELLES

Une marque de cigarette lance, en Suisse alémanique, des appels publics à la grève... oh! juste le temps de fumer une cigarette de la marque en question. Voilà donc la grève qui devient un argument publicitaire. On attend les commentaires patronaux. En Suisse romande, le traducteur ou le "concepteur" de l'affiche et des annonces a adopté d'autres mots pour exprimer la même idée: "Débrayez... le temps d'une...".

Le résultat des élections européennes a inspiré Alain Griotteray qui a intitulé son commentaire "L'Europe n'est pas socialiste" dans le "Figaro Magazine" du 16 juin. Une fois n'est pas coutume: une citation, au hasard ou presque: "Aux nouveaux élus, mais peut-être encore plus aux gouvernements respectifs de comprendre ce qu'ont exprimé les Européens: L'Europe est une chose trop sérieuse pour être confiée aux socialistes qui ont tant fait pour se l'approprier aussi bien sur le terrain politique que dans les coulisses de Bruxelles". La légende du dessin illustrant l'article indique froidement: "Ce n'est pas un hasard si les neuf pays de la Commuanuté européenne n'ont pas fait confiance aux amis d'Helmut Schmidt, de James Callaghan et de François Mitterand. A l'Europe du rêve, les électeurs ont préféré l'Europe des réalités." On vous a compris!

Les Suisses sont aussi des immigrés. Le Ministère français de l'intérieur a publié une statistique des étrangers résidant en France au 1er janvier 1978. Les Suisses viennent au 13e rang après les Portugais, les plus nombreux, les Algériens, les Italiens, les Espagnols, les Marocains, les Tunisiens, les Turcs, les Polonais, les Yougoslaves, les Belges, les Allemands, et les Britanniques et avant les Sénégalais, les Américains (Etats-Unis), les Malais, les Libanais.

"La Suisse" publie occasionnellement, dans une partie de ses éditions, le fac-similé de pages parues en 1929. Initiative intéressante: certains documents bruts sont très révélateurs d'un climat. Lisez cette information de Berne du 8 mai 1929 et savourez la conclusion: (De notre correspondant.) – L'assemblée municipale de Berne ayant décidé l'institution d'un troisième poste de commissaire de police, le Conseil municipal appelle à ce poste de confiance un ci-devant sergent-major dont les compétences restent encore à délimiter. Heureuse ville! Même le 1er mai, les suppôts de la révolution ont à cœur d'y faire preuve d'ordre et de "disziplin" et jamais le sang des émeutes ne coulera dans ses rues patriciennes.

Cheminement d'une information sur les dictons de chefs d'entreprises. A l'origine, "International Management" procède à un "sondage" parmi ses lecteurs pour connaître leurs dictons préférés (on a les sondages que l'on peut). Le bulletin de l'OIE (Organisation internationale des entrepreneurs, sauf erreur) en fait une information... reprise peu après par le "Journal (suisse) des associations patronales". Et pour couronner le tout, l'Argus d'une entreprise de travail à temps partiel en fait ses choux gras. Ouf! A titre indicatif, voici le dicton qui a la préférence d'un manager helvétique: "Un dirigeant d'entreprise doit avoir un idéal, mais un idéaliste ne peut pas diriger une entreprise".